

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2024)

Heft: 4

Artikel: La voie verte Genève-Versoix, investir le paysage du quotidien

Autor: Boucher, Thomas / Bega, Jan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1062365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La voie verte Genève–Versoix, investir le paysage du quotidien

THOMAS BOUCHER,

JAN BEGA

Chefs de projet, Office de l'urbanisme, Etat de Genève

La voie verte Genève–Versoix est un itinéraire de 10 km dédié aux déplacements quotidiens, aux balades et aux loisirs, qui vise à relier les principaux points d'intérêts entre les communes de Genève, Pregny-Chambésy, Bellevue, Genthod et Versoix. Prévue pour être réalisée entre 2027 et 2030, cette voie verte va au-delà d'un projet d'infrastructure de mobilité douce. Il s'agit d'un projet d'espaces publics développé pour répondre aux usages de la vie quotidienne, pour mettre en valeur et en réseau les territoires traversés.

Bien que la voie verte Genève–Versoix reliera à terme une partie importante de la rive droite du canton de Genève, cette dimension n'est pas au cœur du projet. La question posée en matière de paysage n'est pas celle de la liaison entre de grandes structures cantonales, mais celle du maillage des espaces de proximité et du quotidien. Comment investir le paysage au pied de chez soi? Comment répondre aux besoins parfois contradictoires de la population dans un canton fortement urbanisé et sous pression? Comment transformer sans abîmer?

Le paysage est appréhendé, et potentiellement transformé, à travers cette notion de proximité et les caractéristiques propres aux espaces publics : l'accessibilité à toutes et tous, la mixité des usages, la multiplicité des fonctions [1]. Dans ce projet de voie verte, le paysage ne fait ainsi pas projet à lui seul mais constitue un socle sur lequel s'appuyer, dans la recherche d'un équilibre au sein des aménagements projetés pour répondre aux besoins très variés des futures usagères et usagers.

La valorisation de l'existant au sein d'un paysage vécu

Le projet de la voie verte Genève–Versoix se singularise par un tracé qui est à ce jour en grande partie déjà existant. La thématique de la transformation et de la valorisation est donc prépondérante. De par son contexte et ses aménagements, la voie verte est confrontée à un double enjeu. Afin de répondre aux besoins de la population, elle doit à la fois transformer des espaces naturels, paysagers et patrimoniaux, et concevoir des aménagements paysagers sur des sites minéraux peu qualitatifs, notamment pour les rendre agréables et résilients aux enjeux climatiques.



[1] Faire ensemble l'espace public, Office de l'urbanisme, Canton de Genève, 2022. Voir plus d'informations sur <https://www.ge.ch/dossier/faire-ensemble-espace-public>

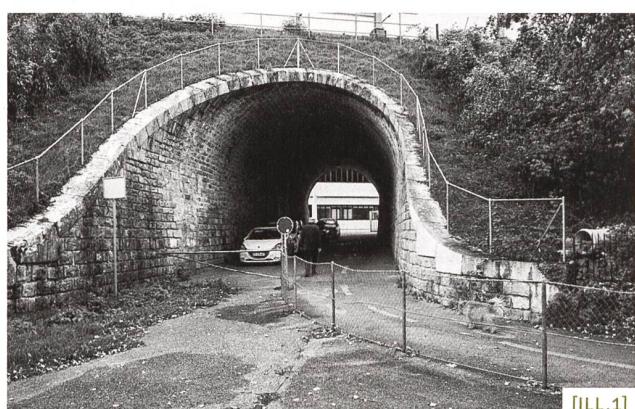
[ILL.1] Traversée du site Favarger, état actuel à transformer, Versoix/Durchgang Favarger-Gelände, heutiger Zustand erfordert Umgestaltung, Versoix/Sottopasso del comparto Favarger, stato attuale da trasformare, Versoix (Source : Office de l'urbanisme)

Ces deux types de transformation relèvent d'enjeux différents. Le premier type d'intervention peut être perçu comme une atteinte aux qualités paysagères des sites. Pour mener à bien ce projet, la sobriété et la pertinence des interventions doit donc être garantie. Il s'agit également de transformer à minima et à bon escient, afin d'apporter une forte plus-value en termes d'amélioration des qualités d'usage. Le second type d'intervention est bien plus évident du point de vue de la valorisation paysagère apportée, mais il est limité par de nombreuses contraintes : conservation des espaces dédiés aux transports individuels motorisés (TIM), limitation des capacités de plantation liée aux réseaux, contraintes foncières ou liées à l'exploitation des voies de chemins de fer.

Dans les deux cas, paysages et usages sont au cœur des réflexions et étroitement liés. Ceci d'autant plus que l'ensemble de ces aménagements doit se réaliser au sein d'un paysage déjà vécu par les habitantes et habitants. Transformer ce paysage du quotidien nécessite également de travailler avec les représentations qui y sont associées. Les gens se sont appropriés les lieux, les paysages, s'y sont attachés, y ont vécu une histoire. Transformer l'existant implique donc de faire cohabiter ces personnes avec des pratiques différentes, leurs usages réels autant que leurs projections. Une présence sur le terrain et une connaissance fine des lieux sont nécessaires pour relever ce défi. Dans ce projet, la forte coopération entre le canton et les communes concernées, de même que la concertation mise en place, permettent d'assurer cette expertise à l'échelle locale.

Enjeux paysagers : trouver des points d'équilibre

Mener un projet de ce type nécessite de se confronter à de nombreuses tensions de natures différentes. L'intérêt public se confronte aux intérêts particuliers dans le cadre de négociations foncières pour permettre d'aménager la voie



[ILL.1]



[ILL.2] Chemin des Rousses,
état actuel à préserver, Genthod /
Chemin des Rousses, heutiger
Zustand soll erhalten bleiben,
Genthod /
Chemin des Rousses, stato
attuale da preservare, Genthod
(Source: Office de l'urbanisme)

[ILL.2]



[ILL.3]

[ILL.3] Quartier de la Pelotière,
état actuel à élargir, Versoix /
Quartier Pelotière, heutiger
Zustand erfordert eine Verbrei-
terung, Versoix /
Quartiere La Pelotière, stato
attuale da allargare, Versoix
(Source: Office de l'urbanisme)



[ILL.4] Chemin du
Molard, état actuel à
améliorer, Versoix /
Chemin du Molard,
heutiger Zustand
erfordert Verbesse-
rungen, Versoix /
Chemin du Molard,
stato attuale
da migliorare, Versoix
(Source: Office de
l'urbanisme)

[ILL.4]

verte sur des terrains privés. Des frictions apparaissent entre les usagères et usagers qui utilisent l'espace à des vitesses différentes (piéton, vélo, trottinette etc.). Des choix entre conservation ou transformation de l'existant sont nécessaires. Des contradictions entre différentes politiques publiques émergent. Réussir le projet implique de trouver des points d'équilibre entre toutes ces tensions. La prise en compte et l'impact sur le paysage sont ainsi dépendants des arbitrages et des réponses apportées sur ces autres thématiques.

Pour produire des projets de qualité, il est essentiel que ces tensions soient prises en compte dans la réglementation. L'enjeu est de dépasser l'application stricte et en silo afin de dégager les justes équilibres. La réglementation doit exiger que le paysage, le patrimoine bâti et naturel soient au cœur des pesées d'intérêt, tout en trouvant une forme de souplesse dans la mise en œuvre. Cette approche est par exemple nécessaire pour appréhender les fortes tensions concernant les impacts environnementaux. Pour de nombreuses personnes, la terminologie «voie verte» signifie implicitement qu'aucun abatage ne peut être effectué, alors que la réalité du terrain est tout autre. Face à diverses contraintes (exploitation CFF, besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite, réseaux à adapter, normes de sécurité), des impacts environnementaux s'avèrent inévitables, bien que minimisés et compensés à travers la revalorisation et la replantation dans des lieux clés sur le tracé.

La voie verte comme vecteur de transformation du territoire

Le projet de la voie verte Genève–Versoix est une opportunité d'impulser des projets: la requalification de la friche industrielle Favarger / Papeterie, la création d'une place de la gare piétonne à Versoix, le désenclavement du quartier populaire de la Pelotière, la requalification de la place patrimoniale de l'ancienne fontaine en sont autant d'exemples. C'est un levier permettant d'amener du changement à plus large échelle, à travers l'apport de compétences et de financements importants, et grâce à la coopération engagée entre de multiples acteurs. Il s'agit de ce point de vue d'un réel projet d'urbanisme, à même de transformer durablement le territoire.

Tout l'enjeu du point de vue paysager est de transformer sans abîmer. Si la sobriété des interventions, voire la non-intervention, constitue une réponse pertinente dans les contextes les plus intéressants et les plus précieux, la création d'une plus-value pour les habitantes et habitants est une seconde nécessité qui doit guider les choix d'aménagement à opérer. Par exemple, supprimer une très forte pente et ainsi rendre accessible pour toutes et tous la voie verte en construisant une passerelle malgré l'abattage d'arbres que cela nécessite. Ou encore offrir des aménités (bandes ludiques, tables de pique-nique, toilettes) en prévoyant des aménagements en lisière de forêt.

Cette plus-value en termes d'offre d'équipements et d'aménagements ne peut évidemment pas faire entièrement consensus et continuera de soulever des débats dans le développement et la mise en service du projet. Pour les pilotes du projet, elle passe par l'aménagement d'espaces publics destinés à améliorer le bien-être de la population et à offrir de plus grandes opportunités d'espaces de partage et de vivre ensemble. Voilà la qualité primordiale recherchée à travers le projet pour améliorer le paysage du quotidien le long du linéaire de la voie verte.

ZUSAMMENFASSUNG

Die grüne Route Genf–Versoix: in die Alltagslandschaft investieren

Der grüne Weg Genf–Versoix ist mehr als ein Infrastrukturprojekt für sanfte Mobilität: Ziel ist die Schaffung öffentlicher Naherholungsräume für den Alltag und die Aufwertung der durchquerten Gebiete. Überlegungen bezüglich der Landschaft erfolgen nicht isoliert, sondern dienen als Grundlage für die Einrichtung der Route. Landschaftlich besteht die Hauptherausforderung darin, das Gebiet umzugestalten, ohne es zu verunstalten. Da die meisten Abschnitte der Strecke bereits existieren, braucht es Eingriffe, die die bestehenden Landschaften respektieren und den Bedürfnissen und Gewohnheiten der Bevölkerung gerecht werden. Ein Projekt dieser Art erfordert geschicktes Manövriren durch die verschiedenen Spannungsfelder – öffentliche und private Interessen, Reibungen unter Nutzer:innen, Erhaltung und Umgestaltung –, und die Suche nach Gleichgewichten. Besagte Spannungen müssen auch in den gesetzlichen Regelungen berücksichtigt werden, insbesondere wenn sie die Umweltverträglichkeit betreffen. Das Projekt der Einrichtung eines grünen Weges ist letzten Endes ein Hebel zur Umgestaltung des Gebiets: Es können neue Projekte initiiert und grösser angelegte Veränderungen angestossen werden. Ziel ist die Schaffung von Mehrwert für die Bevölkerung durch eine bessere Erschliessung und einen besseren Ausbau, in angemessenem Umfang und nur dort, wo es nötig ist.

RIASSUNTO

Una via verde tra Ginevra e Versoix per valorizzare un paesaggio quotidiano

La «voie verte Genève–Versoix» è più di un mero progetto infrastrutturale per la mobilità lenta. Il suo scopo è sviluppare spazi pubblici di prossimità che soddisfino le esigenze quotidiane e valorizzino le aree attraversate. Il progetto comporta una riflessione sul paesaggio che non è fine a sé stessa, ma funge da base per la realizzazione del percorso verde. Dal punto di vista paesaggistico, la sfida più importante consiste nel modificare il territorio senza rovinarlo. Poiché buona parte del percorso esiste già, bisognerà trasformarlo rispettando il paesaggio esistente e tenendo conto delle esigenze e abitudini della popolazione. Per trovare un buon equilibrio, un progetto del genere richiede un delicato bilanciamento degli interessi (pubblici e privati, frizioni tra utenti, conservazione e trasformazione). Queste tensioni devono essere prese in considerazione nelle normative, soprattutto quelle relative all'impatto ambientale. In definitiva, la via verde è un catalizzatore della trasformazione del territorio che consente di avviare nuovi progetti e di mettere in moto cambiamenti su più ampia scala. L'obiettivo è creare un valore aggiunto per gli abitanti in termini di offerta di strutture e servizi, garantendo al contempo che gli interventi siano discreti e pertinenti.